

Subvention au Vieux Clocher de Magog La Ville de Magog, partenaire du 50^e anniversaire

Magog, le 9 juillet 2024 – La Ville de Magog est fière de contribuer aux festivités du 50^e anniversaire du Vieux Clocher de Magog en accordant une subvention de 15 000 \$ à l'organisme à but non lucratif qui assure la gestion et la promotion de ce lieu culturel d'importance. Plusieurs activités et événements sont prévus pour souligner les nombreux moments marquants du Vieux Clocher de Magog tout comme son apport exceptionnel au rayonnement de nos artistes et de la culture.

À propos du Vieux Clocher de Magog

La mairesse de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, mentionne que l'impact du Vieux Clocher de Magog, particulièrement en ce qui concerne l'attraction des visiteurs et les retombées économiques, est très important pour la région. « Que ce soit par des dépenses dans nos restaurants ou des nuitées dans nos hébergements, le Vieux Clocher de Magog fait découvrir notre ville et notre région à des gens de l'extérieur. Sans compter qu'il fait découvrir notre ville et notre région à des gens de l'extérieur. Je suis convaincue que les clients de la salle de spectacle tombent en amour avec Magog et reviennent nous visiter pour profiter de nos nombreux atouts ».

Des rabais pour les citoyens de Magog

Grâce à la subvention offerte par la Ville de Magog, les citoyens pourront bénéficier d'un rabais de 3 \$ pour la programmation spéciale du 50^e anniversaire en présentant une preuve de résidence à la billetterie. Une belle façon de remercier les Magogoises et les Magogois de leur soutien pour assurer la vitalité de ce lieu de diffusion d'exception.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

